

## Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02

### **ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif des services aux ÉHDAA tenue le mercredi 2 novembre 2022 à **19 h 15** à la salle La Chapelle du Centre de services scolaire des Découvreurs, séance à laquelle il y a quorum.

### **PRÉSENCES**

Magaly CASTILLO  
Josée DESCHÊNES  
Annie DRAPEAU  
Julie DRAPEAU  
Germain ÉTHIER  
Denis LEFRANÇOIS  
Geneviève RICHER  
Christine ROY  
Amina SAI  
Marina SIFFREDI  
Jacynthe TASSÉ  
Isabelle TREMBLAY  
Marina VELOSA SIMÕES

Kathy CAMPAGNA – soutien  
Josée CLAVEAU – professionnel  
Caroline GAGNON – professionnel  
Noémie JACQUES – enseignant  
Ginette LEMIEUX – soutien  
Marie-Andrée LESSARD – IRDPQ  
Louis MIGOTTO – enseignant  
Amélie PATOINE – enseignant

Éric BEAUPRÉ – direction générale (directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs)  
Véronique Bouchard – directrice Ste-Geneviève  
Geneviève BUSSIÈRES – personne-ressource (directrice adjointe aux Services éducatifs)

### **ABSENCES**

Ruffin ADJA  
Laura DROLET – enseignant

### **AUTRES PRÉSENCES**

### Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02

#### 1. MOT DE BIENVENUE

Le directeur général des Services éducatifs (DGA-SÉ) souhaite la bienvenue aux membres du comité et débute la rencontre à 19 h 15. Chacun des membres du CCSÉHDAA est invité à se présenter.

#### 2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention du public

#### 3. MODALITÉS TECHNIQUES DE PRÉPARATION ET DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES

Le DGA-SÉ explique le fonctionnement pour récupérer les documents sur l'Intranet. Le site est sécurisé. Les rencontres du CCSÉHDAA sont publiques.

Les procès-verbaux et les ordres du jour des années précédentes se retrouvent sur le site du CSSDD. Il pourrait être pertinent pour les nouveaux membres d'aller consulter les procès-verbaux des dernières rencontres de l'année 21-22.

Le DGA-SÉ invite les membres à participer aux rencontres activement en posant des questions et en partageant les expériences vécues.









## Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02

### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CCSÉHDAA. 001-22-23

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay, appuyée par M<sup>me</sup> Julie Drapeau, et résolu unanimement, D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

1. **Mot de bienvenue**
2. **Intervention du public**
3. **Modalités techniques de préparation et de participation aux rencontres**
4. **Adoption de l'ordre du jour**
5. **Procès-verbal de la rencontre du 21 septembre 2022 **
  - 5.1. *Adoption du procès-verbal*
  - 5.2. *Suivi au procès-verbal*
6. **Correspondance et dépôt de documents**
  - a) *Présentation de la plateforme Web L'accompagnateur*
7. **Fonctions du CCSÉHDAA (p.4 Règles de régie interne)**
8. **Composition du CCSÉHDAA et rôle attendu des membres (p.5 et annexe 4 Règles de régie interne)**
9. **Engagement à la confidentialité ** (document papier remis sur place)
10. **Règles de régie interne 2022-2023 – présentation et adoption **
11. **Élection des officiers**
  - a) *Nomination d'un président d'élection*
  - b) *Détermination de la procédure d'élection et mandat des officiers*
  - c) *Élection à la présidence*
  - d) *Élection à la vice-présidence*
  - e) *Élection à la trésorerie*
  - f) *Désignation d'un représentant au Comité de parents*
  - g) *Désignation du substitut du représentant au Comité de parents*
12. **Divulgence des renseignements personnels ** (document papier remis sur place)
13. **Attentes et priorités du comité pour l'année 2022-2023 **
14. **Calendrier officiel des rencontres du comité 2022-2023 **
15. **Budget de fonctionnement du CCSÉHDAA 2022-2023 ** - prévision (p.12 Règles de régie interne)
16. **Financement des services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation (SRSS) **
17. **Démarche d'élaboration du PEVR 2023-2027**
  - a) *État des travaux à ce jour*
  - b) *Prochaines étapes / groupes de discussion parents et élèves du CSS – 25 novembre 2023 pm*
18. **Conférences et rendez-vous des parents : état de situation concernant les activités 2022-2023**
19. **Levée de la séance**

## Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02

### 5. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 SEPTEMBRE 2022 📄

CCSÉHDAA. 002-22-23

#### 5.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marina Velosa, appuyée par M<sup>me</sup> Marie-Andrée Lessard, et résolu unanimement, DE DISPENSER la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du CCSÉHDAA du 21 septembre 2022 et de l'adopter.

#### 5.2. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Point 16 : À la mi-mars, il y aura une rencontre d'information pour que les écoles secondaires présentent leurs services aux parents.

### 6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents sont déposés dans le SharePoint.

#### a) Présentation de la plateforme Web L'accompagnateur

M<sup>me</sup> Geneviève Bussièrès nous présente la plateforme Web qui rassemble les ressources les plus pertinentes pour les parents d'élèves HDAA. L'information sera diffusée et communiquée à nos professionnels.

Le DGA-SÉ présente le document sur les règles de régie interne. Il invite aussi les membres à aller lire ou relire la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

### 7. FONCTIONS DU CCSÉHDAA (p.4 Règles de régie interne)

Le DGA-SÉ se reporte au document sur les Règles de régie interne pour expliquer aux membres les fonctions du CCSÉHDAA.

### 8. COMPOSITION DU CCSÉHDAA ET RÔLE ATTENDU DES MEMBRES (p.5 et annexe 4 Règles de régie interne)

Le DGA-SÉ explique les trois grands rôles et responsabilités des membres du CCSÉHDAA et la composition du comité.

À chaque rencontre, il y aura un point statutaire à l'ordre du jour du CCSÉHDAA en lien avec la révision du plan d'engagement vers la réussite.

### 9. ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ (DOCUMENT PAPIER REMIS SUR PLACE) 📄

M<sup>me</sup> Bussièrès a remis les documents à remplir en début de rencontre. Il est important de remettre les feuilles avant de quitter la rencontre.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02

**10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2022-2023 – PRÉSENTATION ET ADOPTION** 📄

Le DGA-SÉ invite les membres du CCSÉHDAA à lire les règles de régie interne. Pour l'année 2022-2023, il propose une modification au point 4.4. concernant la modalité des rencontres.

On souhaite que les rencontres se tiennent en présentiel. Pour toute impossibilité à se joindre à la rencontre en présentiel seuls les membres ayant un motif jugé valable par la présidence pourront accéder à la rencontre via la plateforme TEAMS.

Lors des rencontres ayant lieu à l'extérieur du centre administratif (dont celle à la PAL et à l'école du Campanile), il sera impossible d'y assister en virtuel.

**CCSÉHDAA. 003-22-23** Il est proposé par M<sup>me</sup> Jacinthe Tassé, appuyée par M<sup>me</sup> Marina Siffredi, et résolu unanimement, D'ADOPTER les *Règles de régie interne 2022-2023*.

**11. ÉLECTION DES OFFICIERS**

a) Nomination d'un(e) président(e) d'élection

Le DGA-SÉ propose M<sup>me</sup> Geneviève Bussièrès.

**CCSÉHDAA. 004-22-23** Il est proposé par le DGA-SÉ, appuyé(e) par Isabelle Tremblay, et résolu unanimement, DE NOMMER M<sup>me</sup> Geneviève Bussièrès au poste de présidente d'élection. M<sup>me</sup> Bussièrès accepte le poste.

b) Détermination de la procédure d'élection et mandat des officiers

Explication des règles et procédures des élections. Les membres sont invités à se proposer ou à proposer un des membres.

c) Élection à la présidence

M<sup>me</sup> Josée Deschênes se propose.

**CCSÉHDAA. 005-22-23** Il est proposé par M<sup>me</sup> Deschênes, appuyée par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay et résolu unanimement, DE NOMMER M<sup>me</sup> Josée Deschênes au poste de présidente. M<sup>me</sup> Deschênes accepte le poste.

d) Élection à la vice-présidence

M. Germain Éthier se propose.

**CCSÉHDAA. 006-22-23** Il est proposé par M. Éthier, appuyée par M<sup>me</sup> Marina Siffredi, et résolu unanimement, DE NOMMER M. Germain Éthier au poste de vice-président. M. Éthier accepte le poste.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02

e) Élection à la trésorerie

M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay propose M<sup>me</sup> Annie Drapeau.

**CCSÉHDAA. 007-22-23**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay, appuyée par M<sup>me</sup> Jacynthe Tassé, et résolu unanimement, DE NOMMER M<sup>me</sup> Annie Drapeau au poste de trésorière. M<sup>me</sup> Drapeau accepte le poste.

f) Désignation d'un(e) représentant(e) au Comité de parents

M<sup>me</sup> Jacynthe Tassé se propose.

**CCSÉHDAA. 008-22-23**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Tassé, appuyée par M<sup>me</sup> Magaly Castillo, et résolu unanimement, DE NOMMER M<sup>me</sup> Jacynthe Tassé au poste de représentante au Comité de parents. M<sup>me</sup> Tassé accepte le poste.

g) Désignation du substitut du/de la représentant(e) au Comité de parents

M<sup>me</sup> Magaly Castillo se propose.

**CCSÉHDAA. 009-22-23**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Castillo, appuyée par M<sup>me</sup> Tassé, et résolu unanimement, DE NOMMER M<sup>me</sup> Magaly Castillo au poste de substitut de la représentante au Comité de parents. M<sup>me</sup> Castillo accepte le poste de substitut de la représentante au Comité de parents.

**12. DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (DOCUMENT PAPIER REMIS SUR PLACE) 📄**

Le DGA-SÉ présente le document sur la divulgation des renseignements personnels.

**13. ATTENTES ET PRIORITÉS DU COMITÉ POUR L'ANNÉE 2022-2023**

Le DGA-SÉ attire l'attention sur les priorités :

- Renouvellement du PEVR 2023-2027;
- Suivi concernant le dossier du nouveau modèle de financement des services offerts à la clientèle HDAA;
- Poursuite de la réflexion portant sur la couverture des services spécialisés pour les élèves à besoins particuliers au secteur secondaire;
- Inclusion scolaire pour tous nos élèves;
- Information aux parents concernant les transitions;
- Présentation des services spécialisés à la PAL et à l'école du Campanile (TSA).

**Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02**

**14. CALENDRIER OFFICIEL DES RENCONTRES DU COMITÉ 2022-2023**

Le DGA-SÉ propose les dates suivantes :

- 2 novembre à 19 h 15 au CSSDD
- 7 décembre à 18 h à la PAL
- 15 février à 19 h 15 au CSSDD
- 19 avril à 18 h à l'école du Campanile
- 6 juin à 19 h 15 au CSSDD
- 20 septembre à 19 h 15 au CSSDD

Les dates seront envoyées dans les agendas électroniques par M<sup>me</sup> Audrey Ouellet.

**CCSÉHDAA. 010-22-23** Il est proposé par M<sup>me</sup> Tassé, appuyé par M. Louis Migotto, et résolu unanimement, D'ADOPTER le calendrier des rencontres du comité 2022-2023.

**15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CCSÉHDAA 2022-2023** 📄-  
**PRÉVISION (P.12 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE)**

Le DGA-SÉ propose la ventilation pour le budget.

Il invite les membres parents à aller sur le site de l'Institut TA pour voir le contenu. Les personnes intéressées à participer aux activités de perfectionnement sont invitées à manifester leur intérêt via courriel à la présidente, M<sup>me</sup> Deschênes, d'ici le 25 novembre. Une pige sera effectuée s'il y a plus de 4 membres intéressés.

Le CCSHÉDAA demande aux membres qui assisteront aux activités de perfectionnement d'identifier leurs coups de cœur pour en faire part aux autres membres du comité dans une rencontre ultérieure.

**CCSÉHDAA. 011-22-23** Il est proposé par M. Denis Lefrançois, appuyée par M<sup>me</sup> Amina Sai, et résolu unanimement, D'ADOPTER le budget 2022-2023

**16. FINANCEMENT DES SERVICES RÉGIONAUX OU SUPRARÉGIONAUX DE SCOLARISATION (SRSS)** 📄

Le DGA-SÉ présente un diaporama avec l'information du Ministère.

Lundi prochain, il y aura une rencontre avec M<sup>me</sup> Julie Boulanger (directrice à Madeleine-Bergeron), M. Jean-François Benoit (psychologue) et le DGA-SÉ pour adresser le financement des élèves HDAA. À la prochaine rencontre du CCSÉHDAA, un résumé sera fait.

### Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02

Le DGA-SÉ rappelle que le projet 294 vise à optimiser le service aux élèves pour favoriser leur réussite éducative. L'objectif de ce projet est d'apporter des mesures d'assouplissement au processus administratif de codification des élèves.

L'année 22-23 sera une année de transition. Présentement, les Centres de services font une déclaration temporaire du code de difficulté des élèves. La preuve diagnostique n'est plus obligatoire et elle n'est plus demandée par le ministère de l'Éducation. Pour justifier des services, il s'agit de documenter des incapacités et des limitations importantes sur le plan scolaire. Des mesures d'appui sont mises en place dans le cadre du plan d'intervention pour soutenir, accompagner et répondre aux besoins des élèves.

Les parents nomment leurs préoccupations quant à l'ajout du code temporaire. Ils se questionnent sur la démarche pour la codification.

#### 17. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PEVR 2023-2027 :

##### a) ÉTAT DES TRAVAUX À CE JOUR

Le 3 octobre dernier, enseignants, TES, et professionnels ont été regroupés pour faire un groupe de discussion en lien avec l'actualisation du PEVR. Cette rencontre a donné lieu à des échanges riches et intéressants.

Le 25 novembre en avant-midi, les gestionnaires seront invités à partager leur vision et leurs préoccupations. Le 7 décembre, le personnel de soutien sera invité à y participer. Ces discussions serviront à faire ressortir les enjeux, les constats et les priorités qui détermineront les grandes orientations pour le CSSDD.

##### b) PROCHAINES ÉTAPES / GROUPES DE DISCUSSION PARENTS ET ÉLÈVES DU CSS – 25 NOVEMBRE 2023 PM

Le 25 novembre en après-midi, ce sera aux parents et aux élèves du secondaire de s'exprimer.

Le DGA-SÉ prend en note le nom des parents intéressés d'y participer le 25 novembre prochain :

- M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay
- M<sup>me</sup> Marina Siffredi
- M<sup>me</sup> Marina Velosa
- M<sup>me</sup> Magaly Castillo
- M. Denis Lefrançois
- M<sup>me</sup> Jacynthe Tassé
- M<sup>me</sup> Josée Deschênes



**Comité consultatif services ÉHDAA / 2022-11-02**

**18. CONFÉRENCE ET RENDEZ-VOUS DES PARENTS : ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS 2022-2023**

Avec le budget de cette année, le CCSÉHDAA proposera une seule conférence.

M. Frédéric Guay entretiendra les parents sur la motivation chez les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage. La date retenue est le 6 décembre 2022. Le Service des communications fait actuellement des démarches pour les modalités.

**19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CCSÉHDAA. 012-22-23**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Annie Drapeau, appuyée par M<sup>me</sup> Jacynthe Tassé, et résolu unanimement, de lever la séance.

Il est 21 h 36.

La présidente,

La secrétaire de la rencontre,



Josée Deschênes



Véronique Bouchard